Image not found or type unknown

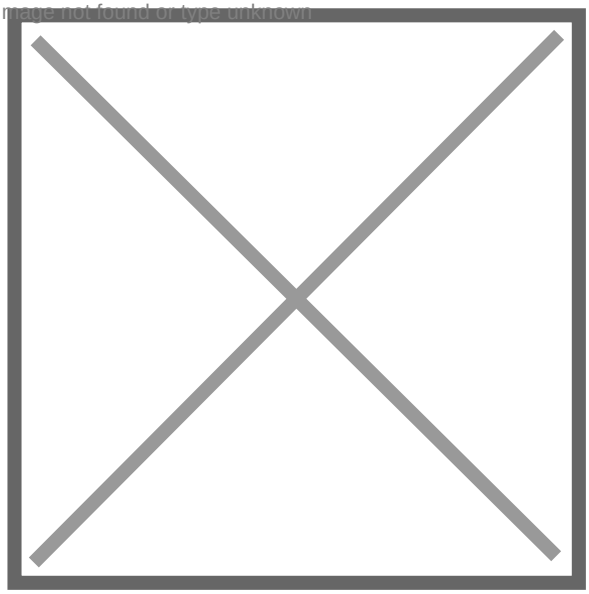

Droit de travailler en france

Par **nacim**, le **12/11/2007** à **05:52**

je suis algérien et viens d'obtenir un DEA en électronique en france après des études d'ingénieur sanctionnées par un diplome en algérie. Je vais prochainement me marier avec une jeune fille de nationalité française qui occupe un poste de fonctionnaire dans la police nationale française. Moi même je désire me préparer au concours d'ingénieur de laboratoire pour la police scientifique française.

En tant que conjoint d'une française titulaire d'un emploi , ai-je le droit de me présenter aux concours administratifs et plus largement ai-je le droit de travailler en france ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés